

merce de toiles, qu'il tirait de Russie. Comme il en faisait une consommation considérable, il allait lui-même faire ses achats en Russie et il en profitait pour échanger des soieries de Lyon contre des pelleteries.

Ces fréquents voyages firent suspecter Barral et il fut accusé par le consul de Pétersbourg, en 1765, d'avoir mission d'attirer des *dessinateurs* et de se procurer des *échantillons d'étoffes*.

L'année suivante, il est arrêté à Lyon sous la prévention d'être un embaucheur d'ouvriers pour la manufacture de fer-blanc de son frère; enfin, deux mois plus tard, à Strasbourg (1) il est encore arrêté à cause de la faillite de son frère et des dettes que ce dernier avait laissées en France. David Barral se justifia facilement et dans un des placets qu'il présenta il observe « qu'il n'est point isolé et « inconnu : sa famille n'est pas sans quelque distinction « dans Lyon; elle peut, tant dans ce pays qu'à Grenoble, « se réclamer de parents et d'alliances honorables : le nom « de Barral est connu dans le Parlement de Dauphiné. »

En 1773, le frère de Barral établi en Russie avait ajouté à sa première manufacture plusieurs autres d'acier, des scies de moulin et à bras, toute sorte de vaisselle et ustensiles de cuisine en fers-blancs unis et en fers vernis de toutes couleurs, peints et dorés.

L'établissement était alors en pleine prospérité : un mémoire présenté le 10 janvier 1773 par Barral porte qu'il coûte aux propriétaires plus de cinq cens mille livres, aussi

---

(1) Le 19 juin 1766, avait été donné l'ordre d'arrêter Barral, négociant de Lyon qui revenait de Russie; il avait été recommandé de tâcher d'avoir le secret de son dessein et le nom de ses complices en France. Il fut arrêté le 4 juillet à Strasbourg.